

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 1 de 12

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Autres désignations commerciales

ORAFOL® Intensivreiniger für matte Fahrzeugvollverklebungen

UFI: T3JQ-1KS1-8A3E-8HYW

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Produits de nettoyage pour voitures, Produit de lavage et de nettoyage.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: ORAFOL Europe GmbH

Germany

Rue: Orafolstraße 1

Lieu: D-16515 Oranienburg

Téléphone: + 49 3301 864 0

Téléfax: + 49 3301 864 100

E-mail: EHSQ@orafol.de

Interlocuteur: EHSQ Department

Internet: www.orafol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Centres Anti-poison Français, ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens du règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Éviter le contact avec les yeux.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004: < 5 % phosphates, < 5 % agents de surface non ioniques, < 5 % agents de surface amphotères, < 5 % agents de surface cationiques, < 5 % phosphonates, Conservateur (PHENOXYETHANOL, LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE, LAURYLAMINE DIPROPYLENEDIAMINE).

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
7320-34-5	Tetrapotassium pyrophosphate			1 - < 5 %
	230-785-7		01-2119489369-18	
	Eye Irrit. 2; H319			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 2 de 12

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			0,1 - < 1 %
	204-589-7	603-098-00-9	01-2119488943-21	
	Acute Tox. 4, Eye Dam. 1, STOT SE 3; H302 H318 H335			
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin			< 0,1 %
	219-145-8		01-2119980592-29	
	Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, STOT RE 2, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H301 H314 H373 H400 H410			
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one			< 0,1 %
	420-590-7	606-079-00-3	01-0000016721-74	
	Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H314 H318 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
7320-34-5	230-785-7	Tetrapotassium pyrophosphate	1 - < 5 %
		par inhalation: CL50 = > 1,1 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2440 mg/kg	
122-99-6	204-589-7	2-phénoxyéthanol	0,1 - < 1 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: ATE 1394 mg/kg	
2372-82-9	219-145-8	Laurylamindipropylendiamin	< 0,1 %
		dermique: DL50 = > 600 mg/kg; par voie orale: DL50 = 871 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=10 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	
4299-07-4	420-590-7	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one	< 0,1 %
		dermique: DL50 = > 2000 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4500 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1 Aquatic Chronic 1; H410: M=1	

Information supplémentaire

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Éviter le contact avec les yeux.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire 1 verre d'eau. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 3 de 12

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. Antimousse: Dimeticone.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Le produit lui-même n'est pas combustible.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Éviter le contact avec les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Diluer avec beaucoup d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Déversements mineurs: Diluer avec beaucoup d'eau. Déversements majeurs:

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec les yeux.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Enlever les vêtements souillés, imprégnés

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de nettoyage pour voitures

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 4 de 12

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
7320-34-5	Tetrapotassium pyrophosphate			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	17,63 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	4,35 mg/m ³
122-99-6	2-phénoxyéthanol			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	5,7 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	5,7 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	20,83 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,41 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	local	2,41 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	10,42 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	9,23 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, aigu		par voie orale	systémique	9,23 mg/kg p.c./jour
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,789 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	8,96 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	0,118 mg/m ³
Consommateur DNEL, à long terme		dermique	systémique	3,2 mg/kg p.c./jour
Consommateur DNEL, à long terme		par voie orale	systémique	0,04 mg/kg p.c./jour

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental		Valeur
122-99-6	2-phénoxyéthanol	
Eau douce		0,943 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		3,44 mg/l
Eau de mer		0,094 mg/l
Sédiment d'eau douce		7,237 mg/kg
Sédiment marin		0,724 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		36 mg/l
Sol		1,31 mg/kg
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin	
Eau douce		0,001 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,2 mg/kg
Sédiment marin		0,13 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,18 mg/l
Sol		45,34 mg/kg

Conseils supplémentaires

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 5 de 12

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. Recommandation: Remplir et transvaser:

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Il n'est pas nécessaire de se protéger les mains.

Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection. Protection corporelle: non indispensable.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle. Éviter de: génération/formation d'aérosols

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide	
Couleur:	limpide incolore	
Point de fusion/point de congélation:		non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		102 °C
Inflammabilité:		non déterminé
Limite inférieure d'explosivité:		non applicable
Limite supérieure d'explosivité:		non applicable
Point d'éclair:		non déterminé
Température d'auto-inflammation:		non déterminé
Température de décomposition:		non déterminé
pH-Valeur (à 20 °C):		8,8
Viscosité cinématique:		non déterminé
Hydrosolubilité:		complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants		non déterminé
Coefficient de partage n-octanol/eau:		non déterminé
Pression de vapeur (à 20 °C):		23 hPa
Densité (à 20 °C):		1,02 g/cm ³
Densité de vapeur relative:		non déterminé
Caractéristiques des particules:		non applicable

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif.

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:	non déterminé
Teneur en solvant:	0 %
Teneur en corps solides:	non déterminé

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 6 de 12

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
7320-34-5	Tetrapotassium pyrophosphate				
	orale	DL50 2440 mg/kg	Rat	Study report (1975)	other: Code of Federal Regulations, sect
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Rat	Study report (2010)	OECD Guideline 402
	inhalation (4 h) poussières/brouillard	CL50 > 1,1 mg/l	Rat	Study report (1993)	other: FMC Acute Inhalation Toxicity Pro
122-99-6	2-phénoxyéthanol				
	orale	ATE 1394 mg/kg			
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg	Lapin	J. Am. Coll. Toxicol. 9(2): 259-277 (198	other: Draft IRLG
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin				
	orale	DL50 871 mg/kg	Rat	Study report (1988)	OECD Guideline 401
	cutanée	DL50 > 600 mg/kg	Rat	Study report (1989)	EU Method B.3
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one				
	orale	DL50 4500 mg/kg			
	cutanée	DL50 > 2000 mg/kg			

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 7 de 12

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique

Exerce un effet dégraissant sur la peau. Après nettoyage, utiliser un produit de soin dermique très gras.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

Autres informations

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
7320-34-5	Tetrapotassium pyrophosphate					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 > 100 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 100 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	REACH Registration Dossier	EU Method C.3
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 100 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EPA OTS 797.1300
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 > 1000 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209
122-99-6	2-phénoxyéthanol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 344 mg/l	96 h	Pimephales promelas	Publication (1984)	other: ASTM
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 500 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Study report (2012)	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 > 500 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1989)	other: EU guideline 79/831 EEC, Annex V,
	Toxicité pour les poissons	NOEC 23 mg/l	34 d	Pimephales promelas	Study report (2005)	OECD Guideline 210
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 9,43 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (2006)	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 > 1000 mg/l)	0,5 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	Study report (2002)	OECD Guideline 209

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 8 de 12

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h][d]	Espèce	Source	Méthode
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,431 mg/l	96 h	Danio rerio	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,054 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,073 mg/l	48 h	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	EPA OPPTS 850.1010
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,024 mg/l	21 d	Daphnia magna	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 211
	Toxicité bactérielle aiguë	(CE50 18 mg/l)	3 h	activated sludge of a predominantly domestic sewage	REACH Registration Dossier	OECD Guideline 209
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,15 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r 0,45 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	ECHA	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,093 mg/l	48 h	other aquatic crustacea	ECHA	
	Toxicité pour les poissons	NOEC 0,031 mg/l	4 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA	
	Toxicité pour les algues	NOEC 0,099 mg/l	3 d	Desmodesmus subspicatus	ECHA	
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,041 mg/l	2 d	other aquatic crustacea	ECHA	

12.2. Persistance et dégradabilité

L'agent de surface contenu dans ce mélange respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
122-99-6	2-phénoxyéthanol			
		21,33%	20	
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one			
		0	28	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
122-99-6	2-phénoxyéthanol	1,2
2372-82-9	Laurylamindipropylendiamin	0,34

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
--------	-----------	-----	--------	--------

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 9 de 12

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
122-99-6	2-phénoxyéthanol	0,349	calculations	QSAR (2007)

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

aucune

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Lors de l'introduction adéquate de faibles concentrations dans une station d'épuration biologique adaptée, il n'y a pas de dysfonctionnements de l'activité de dégradation des boues activées. Demande chimique en oxygène (DCO): 82 mg O2/g.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Code d'élimination des déchets - Produit

200130 DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCEs, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS) Y COMPRIS LES FRACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT; fractions collectées séparément (sauf rubrique 15 01); détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Agent de nettoyage: Eau.

Élimination selon la loi "Kreislaufwirtschaftsgesetz (KrWG)". Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 10 de 12

transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT:

Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Directive 2004/42/CE relative à COV 0 g/l dans les vernis et peintures:

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: applicable

RÈGLEMENT (CE) N° 850/2004 [règlement POP]: non applicable

Contient les suivantes substances comportant à l'appauvrissement de la couche d'ozone : aucune

Contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune

Contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 11 de 12

l'Annexe XiV de REACH: aucune

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3 (2-phénoxyéthanol).

Législation nationale

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Tetrapotassium pyrophosphate

2-phénoxyéthanol

Laurylamindipropylendiamin

2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,8,9,11,12,13,14,15,16.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level

DMEL: Derived Minimal Effect Level

PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate

LL50: Lethal loading, 50%

EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate

NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic

vPvB: very persistent, very bioaccumulative

MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container

VOC: Volatile Organic Compounds

SVHC: Substance of Very High Concern

Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

CE/CEE: Communauté européenne/Communauté économique européenne

UE: Union européenne

Facteur M: Facteur de multiplication

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail

ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)

EmS: Emergency Schedules

MFAG: Medical First Aid Guide

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ORAFOL® Intensive Cleaner for Matt Car Wrapping Films

Date de révision: 10/06/2024

Code du produit: 2000088

Page 12 de 12

IATA: International Air Transport Association
DGR: Dangerous Goods Regulations
ICAO: International Civil Aviation Organization
TI: Technical Instructions
COV/VOC: composé organique volatil (volatile organic compound)
Acute Tox: Toxicité aiguë
Skin Corr: Corrosion cutanée
Eye Dam: Lésions oculaires graves
Eye Irrit: Irritation oculaire
Skin Sens: Sensibilisation cutanée
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Aquatic Acute
Aquatic Chronic

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)